



INSTITUT SUPERIEUR FOPASE

Arrêté 2006 N°127/MESFP/CAB/DC/SGM/DPP/DESUP/SP
Arrêté 2007 N°0497/MESRS/CAB/DC/SGM/DPP/DGES/SP

Tél. +229 0148885151 – 90141508254 – Whatsapp : 0161232020

Depuis 2002

«... Prix de l'EXCELLENCE au GAB School Awards 2016 »

fopase.cotonou@gmail.com

« Des Programmes et Diplômes d'Etat Béninois ... En partenariat avec les Universités Publiques »

- ▷ **Formez-Vous Mieux ;**
- ▷ **Garantissez votre Employabilité ;**
- ▷ **Rentabilisez vos Investissements ;**
- ▷ **Sécurisez vos Diplômes enfin !**



COMPRENDRE LE " LMD "

En 25 Questions - Réponses

(Le Guide du Nouveau Bachelier)

LICENCE & MASTER

« ... Parce que se former est une nécessité de vie. »



Roland Kossi DOGBLE
Fondé de Pouvoir de L'Institut
Supérieur FOPASE (IS-FOPASE)

S'affranchir des obstacles de ce siècle ...

et réussir ...

La complexité des variables socioéconomiques et

culturelles a de tout temps constitué la préoccupation majeure de tous les dirigeants de notre planète à l'ère de la mondialisation. De nombreux obstacles se dressent cependant, face à la volonté progressiste de l'humanité, de nos Nations, de l'Homme tout simplement.

S'affranchir des obstacles de ce siècle et réussir, conduit de nos jours à l'éclosion de divers courants et écoles de pensées tous autant contradictoires les uns que les autres sur les approches idoines pour garantir surtout, une meilleure éducation des populations, celle tournée vers une auto prise en charge systématique puis, à terme, l'épanouissement humain durable et intégré de nos pays ...

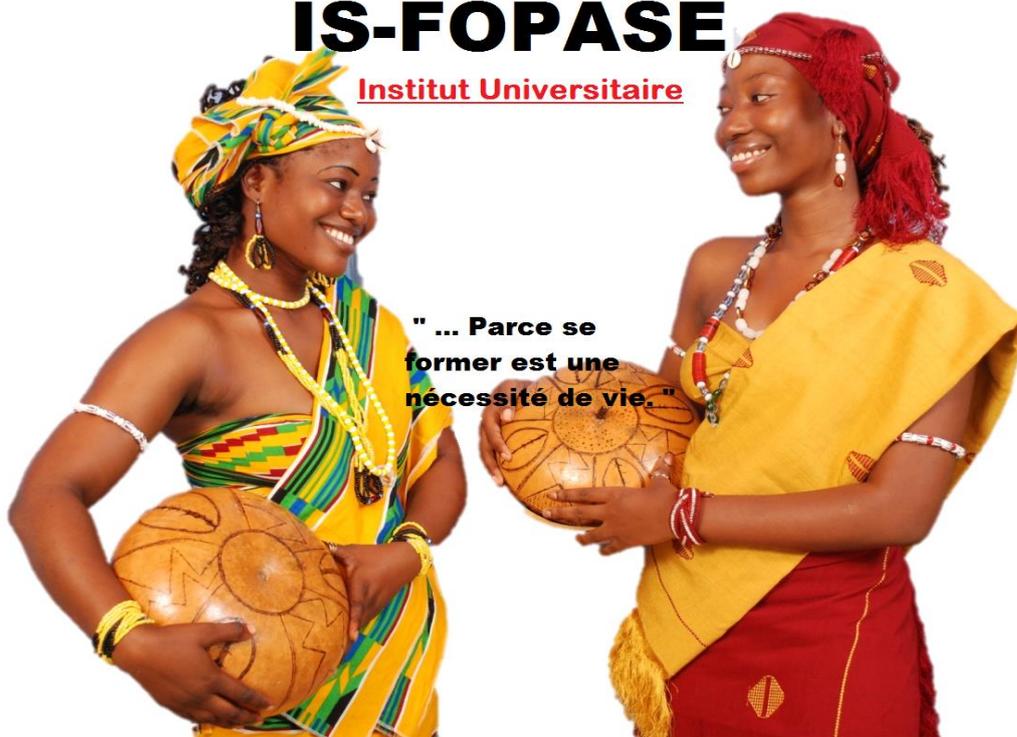
Une certitude toutefois : *l'éducation et la formation aux métiers demeurent les piliers centraux de tous ces systèmes à diverses fortunes que s'évertuent à expérimenter chacune de nos Nations pour la légitime raison qu'est de faire reculer les frontières de la pauvreté qui n'épargne aucune classe sociale.*

En réalité, l'**INSTITUT SUPERIEUR FOPASE**, adhère entièrement à cette dernière approche. Car, nous existons « **parce que se former est une nécessité de vie ... une responsabilité sociétale.** »

Bienvenue à

IS-FOPASE

Institut Universitaire



" ... Parce se
former est une
nécessité de vie. "

Comprendre le " LMD " en 25 questions !

1/- Qu'est-ce que le système LMD ?

Les trois lettres de **LMD** signifient **Licence-Master-Doctorat**. C'est une architecture des enseignements supérieurs inspirée de celle en vigueur dans les pays anglo-saxons, et généralisée dans les pays européens. Ce système, dit « *Processus de Bologne* » a intégré la formation supérieure dans notre pays depuis bientôt 12 ans.

2/- Quel est le diplôme que je peux préparer ?

En fait, ce n'est pas un seul diplôme mais Trois (03) successivement. Vous commencez par le niveau « **L** = Bac+3 » ans d'études, vous continuez avec le niveau « **M**=Bac+5 » que vous préparez en 02ans d'étude après la LICENCE et vous terminez par le niveau « **D**=Bac+8 » qui se prépare après le MASTER pendant au moins 03 années d'études dans un Laboratoire de recherche sous l'accompagnement d'un/des Tuteur(s).

3/- Comment se fait l'inscription dans le LMD ?

Chaque année les Ecoles, Instituts et Universités privés comme publics élaborent des circulaires d'inscription où sont consignés les Domaines, Mentions et Parcours de formation autorisés par l'Etat concernant le LMD ainsi que les conditions d'admission.

4/- C'est quoi la Capitalisation dans le système LMD ?

Oui, cela veut dire que tous les enseignements (appelés **Unités d'Enseignement = UE**) acquises vous sont reconnus pour toujours et vous n'aurez plus à les refaire même si vous changerez de Parcours de formation ou d'Etablissement. Si vous deviez changer d'Etablissement, les **UE** acquises vous seront reconnues dans l'Etablissement d'accueil.

5/- Qu'est-ce donc une UE ?

Les études dans le système LMD sont organisées en UE (Unité d'Enseignement). Une UE peut être une Matière ou un ensemble de Matières choisies pour leur cohérence dans cet ensemble pour conférer une/des compétence(s). Il y a plusieurs catégories d'UE :

- Les **UE Fondamentales** qui, regroupent les enseignements de base.
- Les **UE Méthodologique** contenant les TP, l'enseignement de l'information et de technologies.
- Les **UE de Découverte/Spécialisation**, permettant d'élargir l'horizon des connaissances de l'étudiant, et de l'aider en cas de réorientation.
- Les **UE Transversales** qui, regroupent des enseignements de langues vivantes, NTIC, la cession d'expériences et de modèles de conception d'outils, ... pour l'acquisition d'une culture générale solide.

Une UE est dispensée semestriellement (dans un même Semestre), selon un programme d'études (chronogramme), arrêté par l'instance académique suprême de l'Etablissement.

6/- Comment évalue-t-on une UE ?

Chaque UE est accompagnée d'une **MOYENNE GENERALE** et d'un **CREDIT**. La Moyenne Générale attestera si l'UE est acquise ou non. Le Crédit permettra la capitalisation de l'UE si elle est acquise.

7/- Et si l'UE n'est pas acquise ?

Si l'UE n'est pas acquise, l'étudiant aura la possibilité de l'acquérir en **Session de Rattrapage**. Si l'UE n'est toujours pas acquise, elle sera reprise totalement ou partiellement l'année d'après par l'étudiant, suivant les conditions relatives à la progression dans les études du LMD contenu dans les dispositifs académique et pédagogique de l'**Institut IS-FOPASE**. Pour autant l'étudiant ne redoublera pas l'année.

8/- Une UE non acquise générerait-elle la progression ?

Cela dépend du nombre de **CREDITS** capitalisés dans les deux Semestres. (**Voir N°17**)

9/- Qu'est-ce donc un Crédit CECT ?

(**CECT** = **Crédits d'Enseignement Capitalisables et Transférables**). Un Crédit est une unité de mesure des enseignements. Chaque **UE** est affectée d'une valeur appelée Crédit. Elle est définie en fonction du travail à effectuer par l'étudiant (*enseignements, travail personnel, séminaires, Travaux Pratiques, Travaux Dirigés, Travail en groupe tuteuré, Sorties Pédagogiques, Mémoire, ...*).

Un **Crédit correspond** donc au volume de travail présentiel et au volume de travail personnel que l'étudiant aura à effectuer. Un **(01) Crédit** correspond à environ **15H à 20H** de ce référentiel selon les pays.

10/- Le Crédit est-il commun à tous les Etablissements ?

Le Crédit constitue une référence commune à tous les Etablissements universitaires. C'est à ce titre qu'une **UE** est **CAPITALISABLE** et **TRANSFERABLE**. Il est rarement différent. Dans ce cas et lorsqu'il s'agit d'une mobilité (transfert), l'équipe de formation de l'Etablissement qui vous accueillera appréciera la différence et prendra les dispositions.

11/- La Mobilité dans le système LMD, c'est quoi au juste ?

La Mobilité est la possibilité offerte à l'étudiant de changer d'Etablissement universitaire sans la perte de ses acquis antérieurs.

12/- Combien de Crédits faut-il pour la LICENCE, le MASTER ?

Partant du principe qu'un Semestre de (*14 à 15 semaines de travail*) correspond à **30 Crédits CECT**, une **LICENCE** de 06 Semestres correspond à **180 Crédits** et après la LICENCE, il faut encore 04 Semestres d'études pour décrocher un **MASTER**.

Donc il faut **120 Crédits CECT** en plus.

Le **DOCTORAT** est une formation de recherche sanctionnée par un diplôme après la soutenance d'une thèse.

13/- Le nombre de place est-il limité dans le système LMD ?

Le principe du LMD repose sur un enseignement de proximité au suivi personnalisé, c'est-à-dire que l'étudiant est fortement encadré par l'Equipe pédagogique.

Comprendre le LMD en 25 questions ... suite

Le Travail Personnel se fera au niveau des Centre de documentation, des Centre de calcul, sur l'Internet et dans les Laboratoires de recherche.

Tout compte fait, et pour un meilleur encadrement, il faut éviter la pléthore (*1 Enseignant pour 25-35 apprenants et bien*).

14/- Qu'est-ce qu'une Section, un Groupe dans le LMD ?

Une Matière donnée peut comprendre une ou plusieurs **SECTIONS** d'étudiants. Une Section se subdivise en des **GROUPES**. Chaque Groupe contient un nombre restreint d'étudiants. Les Cours magistraux concernent les Sections, les TD, TP se font en Groupes.

15/- Quel est le système d'évaluation dans le LMD ?

C'est le **Systeme Compensatoire** entre les UE d'un même Semestre et à l'intérieur d'une même UE (Unité d'Enseignement). L'évaluation dans le LMD est continue.

16/- Comment dès lors calculer les Moyennes ... ?

Une UE est d'abord évaluée séparément en calculant la Moyenne compensée des Matières qui la composent. Ensuite, la Moyenne compensée du Semestre est calculée avec les Moyennes de toutes les UE du même Semestre.

Si cette Moyenne compensée du Semestre est $\geq 12/20$, par Exemple à l'**IS-FOPASE**, on attribue à l'étudiant les **30 Crédits** du Semestre. Sinon, on lui attribue que les Crédits des UE pour lesquelles il a obtenu la Moyenne requise.

La somme des Crédits obtenus dans les deux (02) Semestres de l'année détermine l'admissibilité ou non de l'étudiant en année d'études supérieure.

17/- Comment se fait alors la Progression dans les études ... ?

Il faut tout d'abord connaître le nombre de **Crédits capitalisés** :

▶ Durant la 1^{ère} année de LICENCE à l'IS-FOPASE par Exemple, l'étudiant n'ayant pas cumulé en Dette plus de 15% des Crédits CECT, passe en 2^{ème} année de LICENCE, à sa charge de rattraper les UE non validées l'année suivant en participant activement aux évaluations requises. Outre l'avis de l'équipe de formation, cette condition est assortie d'une autre condition portant sur le « MINIMA » imposé à la Moyenne des contrôles continus.





Comprendre le LMD en 25 questions ... suite

► Durant la **2^{ème} année de Licence**, l'étudiant n'ayant pas cumulé en **Dette** plus de **5% des Crédits au cours des deux premières années d'études (Licence1 & Licence2)**, avec acquisition des UE Fondamentales, passe en **3^{ème} année de LICENCE**, à sa charge de rattraper totalement les UE non acquises l'année suivante. Outre l'avis de l'équipe de formation, cette condition est assortie d'une autre condition portant sur le « **MINIMA** » imposé à la Moyenne des contrôles continus.

18/- Une Equipe de formation, Equipe pédagogique, c'est quoi ?

L'**Equipe de formation** : est constituée de tous les Responsables des Equipes pédagogiques d'un Parcours de formation bien déterminé. Elle est présidée par le Chef de Département ou par un Enseignant de rang désigné.

Une **Equipe pédagogique** : est constituée des Enseignants d'une UE. Elle est présidée par un Enseignant, membre de l'UE.

19/- Une Passerelle, c'est quoi au juste dans le LMD ... ?

Une **Passerelle** est la possibilité offerte à l'étudiant de modifier son Parcours en cours de sa scolarité, s'il se rend compte que le Parcours choisi au début ne correspond plus à ses attentes ni à ses aptitudes.

20/- Et qu'en est-il d'un Parcours ... ?

A l'intérieur de chaque Domaine de formation (*Sciences Economiques et de gestion, Sciences et Technologies, Sciences Agronomiques, Sciences de la Santé, ...*), il est proposé plusieurs Parcours. Un Parcours correspond à une offre de formation sanctionnée par un diplôme.

Un Parcours peut être à vocation Académique ou Professionnelle. Une Mention de Diplôme peut comporter plusieurs Parcours de spécialisation.



Nos Domaines de Formation :

- ▶ **SCIENCES DE GESTION**
- ▶ **TECHNOLOGIES BIOMEDICALES**
- ▶ **GENIE DE L'ENVIRONNEMENT**
- ▶ **Transformations Agroalimentaires**
- ▶ **Technologie et Production Végétales**

En :

LICENCE & MASTER

« ... Parce que se former est une nécessité de vie. »

Comprendre le LMD en 25 questions ... suite

21/- Qu'est-ce que le Tutorat ... ?

C'est l'accompagnement au bénéfice d'un étudiant pour qu'il se consacre mieux à ses études. Le **Tuteur** est un Enseignant. Dans certaines mesures, un Professionnel d'entreprise, un Etudiant laborieux en fin de formation.

22/- Que signifie une UE Transférable ... ?

UE capitalisée que l'Etudiant peut faire valoir dans le cadre du transfert de son dossier s'il change de Parcours, de Domaine, de Filière/Option ou d'Etablissement. Une UE n'est pas automatiquement transférable. Tout dépend des dispositifs pédagogiques en vigueur.

23/- C'est quoi un Domaine de formation ?

Ensemble de Mentions ou Regroupement de disciplines dans un ensemble cohérent qui permettent d'afficher les compétences pédagogiques et scientifiques de l'Université/Institut. Chaque Etablissement détermine ses propres Domaines de formation qui seront habilités par le Ministère de tutelle suivant les normes en vigueur. (RESAO)

24/- Que dire de la Session de Rattrapage ... ?

Examen accordé à un étudiant n'ayant pas obtenu la Moyenne Minimale attachée à une Matière (ou plusieurs Matières) si l'UE n'est validée. Il s'agit ici d'un accompagnement.

25/- Quand peut-on obtenir de Dispense ?

Lorsque l'étudiant pour des **raisons majeures** ne peut suivre les cours d'une Matière d'une UE, il lui est accordé une dispense sur celle-ci. La dispense n'exempte pas l'étudiant des Evaluations et Examens sur la Matière en question.

FIN ! PLEIN SUCCES DANS VOS ETUDES.

Zoom sur le Job - Market au Bénin ...

► *L'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)*

Elle intervient au Bénin pour la promotion de l'emploi salarié et indépendant à travers divers programmes d'appui à l'insertion.

Tél. +(229) 21318679 / 21318680

Directiongenerale@anpe-bj.org

<http://www.anpe.bj>

Autres structures d'orientation professionnelle et d'appui à l'emploi et à l'auto emploi

- Centre de Développement Economique Local (CDEL)
www.cdelcotonou.org
- Campus France www.benin.campusfrance.org
campusfrancebenin@gmail.com
- Office Allemand d'Echanges Universitaires (DAAD)
postmaster@daad.de
- Fondation Friedrich Ebert (FES) ebert@intnet.bj
www.fes.de/studienfoerderung
- Fédération Interuniversitaire de l'Enseignement à Distance (FIED) www.fied-univ.fr
- L'Agence Nationale des Petites et Moyennes Entreprises (ANPME) www.anpme.bj

LES SITES DE DIFFUSION D'OFFRES D'EMPLOIS

www.beninemploi.com (Enregistrement de CV et de Candidatures en ligne.)

www.emploi-international.org (Offres d'emplois à l'international.)

www.eures-jobs.com (Le portail d'offres d'emplois de l'espace UE.)

www.eduformbenin.com (Portail d'information sur le marché du travail au Bénin.)

www.afrojob.com (Dédié à l'emploi en Afrique francophone. Offre d'emploi, formation et intérim en Afrique. C'est le site emploi 100% Afrique. *** Création d'un espace personnel pour le demandeur d'emploi et d'un espace professionnel pour l'entreprise. Offres d'emplois actualisées régulièrement.)

www.jobafrique.com (Site de recherche d'emploi. Annonces d'offres d'emplois et dépôt de CV en ligne.)

www.virao.org (Voyage d'Intégration et de Randonnée en Afrique de l'Ouest. Virao est proposé à tout jeune scolarisé de 8 à 20 ans sans distinction de pays, d'origine, de sexe, de race ou de religion. La participation des ressortissants de la CEDEAO ainsi que de la diaspora Ouest-Africain est vivement souhaitée et encouragée.)

www.excelafrica.fr (Offres de bourses d'études et d'emplois.)

La Bourse des PME : Offre des possibilités de formation à l'entrepreneuriat en collaboration avec le Cabinet H&C Business Technologies et propose des circuits de financement pour les jeunes diplômés porteurs de projets viables et bancables. **Leur bureau est situé à Fidjrossè** dernier immeuble avant fin pavé en allant à la plage.